

N°21-10-062

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 7 octobre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'O. OBERT), Président, suite à la convocation en date du 29 septembre 2021.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; POULAIN P. ; COCQUEREL M. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de G. COLIN) ; WESTENHOEFFER V. (reçoit pouvoir de ML BERQUEZ) ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; MERLO S.

Messieurs PRUVOST M. ; PRUVOST J.P. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; LECAILLE S. ; DENECQUE J.F. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de P. CAUX) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; PRINGAULT G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; BRUSSELLE D. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; CORDIER A. (reçoit pouvoir de F. FAUVIAUX) ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de S. FOUACHE-DELBECQ) ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames COFFIN H. ; BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à V. WESTENHOEFFER) ; FOUACHE-DELBECQ S. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à JP PRUVOST) ; CAUX P. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; OBERT O. (donne pouvoir à C. LEROY) ; FAUVIAUX F. (donne pouvoir à A. CORDIER) ; COLIN G. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à D. BRUSSELLE) ; BACQUET J.

Absents :

Madame TAVERNE M.H.

Monsieur Cédric AMMEUX est élu secrétaire.

OBJET : AIDE AUX COMMERCES ET A L'ARTISANAT - ATTRIBUTION

Rapporteur : Gérard WYCKAERT

Par délibération n° 17-09-109 du 26 septembre 2017, modifiée par délibérations n° 20-04-034 du 30 avril 2020, n° 20-11-146 du 5 novembre 2020 et n°21-07-050 du 1^{er} juillet 2021, le conseil communautaire a mis en place une aide à destination des Petites et Très Petites Entreprises (TPE/PME) pour les activités de proximité du secteur de l'artisanat, du commerce, des services et du tourisme, sous forme de subvention.

Dans ce cadre, plusieurs dossiers ont été déposés et instruits :

- Vincent DUQUENOY - SARL DUQUENOY - Transport routier - Surques

A la demande de la société Ingredia, pour laquelle Monsieur DUQUENOY réalise la collecte de lait, celui-ci doit s'équiper d'un camion MAN fonctionnant au B100 (colza) afin de poursuivre les efforts dans le cadre de la transition écologique.

Montant de l'investissement : 99 000 € HT - soit une aide de 3 000 € (aide plafond)

- Mathieu SAINT MAXIN - Domaine du Bléquin - Hébergement touristique - Nielles-les-Bléquin
Les gérants souhaitent transformer l'appartement qu'ils occupaient en gîte afin de développer l'activité du camping et attirer une clientèle nouvelle.

A noter : les gérants sont accompagnés par l'architecte missionnée par la CCPL pour ce projet.

Montant des investissements prévus : 25 802,99 €, - soit une aide de 2 580 € (10% des investissements).

- Stéphane LEFEBVRE - Stéphane Motoculture - Réparation d'appareils et d'équipements pour la maison et le jardin - Lumbres

Monsieur LEFEBVRE prévoit une extension de son établissement pour permettre un agrandissement de la surface de réparation et de stockage, soit un développement de l'activité qui va permettre l'embauche de 2 personnes.

Montant des investissements prévus : 220 000 € - soit une aide à 3 000 € (aide plafond - conditionnée à l'obtention du permis de construire).

- Daniel SEVRETTE - Die N Die - Café-restaurant - Setques

Mr et Mme SEVRETTE souhaitent améliorer l'accessibilité de leur établissement (rampe d'accès) et sécuriser la cour attenante (pose d'un regard, d'une trappe, carrelage et nouvelle clôture) pour améliorer l'accueil du public.

Montant des investissements prévus : 37 570,10 €, soit une aide de 3 000 € (aide plafond).

- Lucien HEMBERT - Entreprise HEMBERT Lucien - Travaux de charpente - Wismes

Au vu d'une demande grandissante de chantiers, Monsieur HEMBERT fait évoluer sa société en passant d'un statut d'entreprise individuelle à une SASU. Dans ce cadre, il réalise de nouveaux investissements pour assurer le développement de son activité : nouveau matériel productif et équipement informatique.

Montant des investissements : 22 337,98 € HT, soit une aide de 2 337 € (10% des investissements)

- Aurélien LELEU - LELEU Mécanique Services - Commerce de gros de matériel agricole - Haut-Loquin

Afin de développer son activité, en plus de la revente de matériel, Monsieur LELEU souhaite se lancer dans la fabrication de matériel agricole spécialisé dans l'agriculture biologique. Pour ce faire l'entreprise doit déposer un brevet s'équiper de matériel de production.

Montant des investissements : 170 000 €, soit une aide de 3 000 € (aide plafond).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer les aides proposées.

Pour extrait conforme.

Le Président,

